

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- **Nom du produit:** SOUDURE A FROID – Composant A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
non déterminé
- **Emploi de la substance / de la préparation :**
Résine époxy Colle époxy
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/Fournisseur :

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil

Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier

Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info1@soloplast.fr

Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Skin Irrit. 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A*Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

- **2.2 Éléments d'étiquetage :**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger :**



GHS07

- **Mention d'avertissement :** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]
- **Mentions de danger :**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence :**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**
Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

- **2.3 Autres dangers :**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

• Composants dangereux:		
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	10-<20%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40	produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	3,0-<10%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8 Reg.nr.: 01-2119485289-22	oxiranne, dérivés monof(alcoolates en C12-14)méthyl] Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	1,0-<3,0%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours :**

• **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• **EN CAS D'INHALATION :**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

• **EN CAS D'INGESTION :**

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

• **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

• **5.1 Moyens d'extinction :**

• **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A**·5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**

Monoxyde de carbone (CO)

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers :**· Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications :

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**· Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Température de stockage recommandée:** +15 °C - +25 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle :**

• **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail.

• DNEL :		
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	Acute/short-term exposure - systemic effects	0,75 mg/kg bw/day (general population)
	Long-term exposure - systemic effects	0,75 mg/kg bw/day (general population)
Cutané	Long-term exposure - systemic effects	3,571 mg/kg bw/day (general population)
		8,33 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Acute/short-term exposure - systemic effects	8,33 mg/kg bw/day (worker)
	Long-term exposure - systemic effects	12,25 mg/m ³ (worker)
	Acute/short-term exposure - systemic effects	3,571 mg/m ³ (general population)
		12,25 mg/m ³ (worker)
68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]		
Oral	Acute/short-term exposure - systemic effects	1219 mg/kg bw/day (general population)
	Long-term exposure - systemic effects	0,5 mg/kg bw/day (general population)
Cutané	Long-term exposure - systemic effects	0,5 mg/kg bw/day (general population)
		1 mg/kg bw/day (worker)
	Long-term exposure - local effects	1 mg/cm ² (general population)
		1,7 mg/cm ² (worker)
	Acute/short-term exposure - systemic effects	10 mg/kg bw/day (general population)
		17 mg/kg bw/day (worker)
	Acute/short-term exposure - local effects	40 mg/cm ² (general population)
		68 mg/cm ² (worker)
Inhalatoire	Long-term exposure - systemic effects	0,87 mg/m ³ (general population)
		3,6 mg/m ³ (worker)
	Acute/short-term exposure - systemic effect	7,6 mg/m ³ (general population)
		29 mg/m ³ (worker)
	s Acute/short-term exposure - local effects	2,9 mg/m ³ (general population)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

	Long-term exposure - local effects	9,8 mg/m ³ (worker) 1,46 mg/m ³ (general population) 0,98 mg/m ³ (worker)
<p>· PNEC :</p> <p>25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)</p>		
PNEC aqua	0,006 mg/l (freshwater) 0,0006 mg/l (marine water) 0,018 mg/l (intermittent releases)	
PNEC sediment	0,996 mg/kg (freshwater) 0,0996 mg/kg (marine water)	
PNEC STP	10 mg/l	
<p>68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]</p>		
PNEC aqua	0,007 mg/l (freshwater) 0,001 mg/l (marine water)	
PNEC sediment	307,16 mg/kg (freshwater) 30,72 mg/kg (marine water)	
PNEC STP	10 mg/l	

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition :**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver à part les vêtements de protection.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.

· **Protection respiratoire:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Respecter les valeurs limites sur le lieu du travail et/ou autres limites.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A/P2

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

• **Matériau des gants :**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc butyle

• **Temps de pénétration du matériau des gants :** Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6 (≥ 480 min.)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

Gants en néoprène Caoutchouc nitrile

• **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

• **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales**

• **Aspect:**

Forme: Pâteuse

Couleur: Gris foncé

• **Odeur:** Caractéristique

• **Changement d'état :**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable

• **Point d'éclair :** > 100 °C

• **Température d'inflammation:** non déterminé

• **Température de décomposition:** >200 °C

• **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

• **Pression de vapeur à 20 °C:** $\sim 0,1$ hPa

• **Densité à 20 °C:** $2,85$ g/cm³

• **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Insoluble

• **9.2 Autres informations :**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• **10.1 Réactivité :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

- **10.2 Stabilité chimique :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :**
Polymérisation par dégagement de chaleur.
Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Réactions aux acides puissants et aux alcalis.
Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Gaz/vapeurs irritants
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques :**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	LD50	15000 mg/kg (rat)
Cutané	LD50	23000 mg/kg (lapin)
	LD 50	> 2000 mg/kg (rat)
9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	LD 50	> 5000 mg/kg (rat)
Cutané	LD 50	> 2000 mg/kg (rat)
68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcooolates en C12-14)méthyl]		
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC0 /6h	> 0,15 mg/l (rat) (vapeur)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**
Provoque une sévère irritation des yeux.

• Toxicité subaiguë à chronique:		
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	NOAEL (subacute)	50 mg/kg (OECD 408, 90d)
Cutané	NOEL	10 mg/kg (rat) (OECD 411, 90d)
	NOAEL (subchronic)	100 mg/kg (OECD 411, 90 d)
9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	NOAEL	250 mg/kg (rat) (OECD 408, 90d)
68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcooolates en C12-14)méthyl]		
Cutané	NOEL	1 mg/kg (per day, 90d, OECD 411)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

• **Sensibilisation :**

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

• **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :**

• **Cancérogénicité :**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL (carcinogenicity)	15 mg/kg (bw/day)
Cutané	NOAEL (carcinogenicity)	1 mg/kg (bw/day)

• **Toxicité reproductive/Fertilité :**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL (fertility)	750 mg/kg
------	-------------------	-----------

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL (fertility)	540 mg/kg (rat) (OECD 416, two-generation)
------	-------------------	--

• **Toxicité pour la reproduction/Téatogénicité :**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL (teratogenicity)	> 540 mg/kg (rat) (OECD 414 Prenatal Developmental Toxicity Study) 180 mg/kg (lapin) (OECD 414 Prenatal Developmental Toxicity Study)
	NOAEL (developmental toxicity)	540 mg/kg (rat) (OECD 416, Two-Generation Study)

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL (teratogenicity)	> 300 mg/kg (lapin) (EPA CFR)
------	------------------------	-------------------------------

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Oral	NOAEL (developmental toxicity)	200 mg/kg (rat) (OECD 414, prenatal)
------	--------------------------------	--------------------------------------

• **Mutagénicité sur les cellules germinales :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Cancérogénicité :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité pour la reproduction :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Danger par aspiration :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: **SOUURE A FROID – Composant A**

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité :

· Toxicité aquatique:

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EC50/48h	2,7 mg/l (daphnia) (OECD 202)
EC50/72h	9,4 mg/l (Senastrum capricornutum)
EC50/3h	> 100 mg/l (bacteria) (aerobic)
LC50/96h	3,6 mg/l (leuciscus idus)
	1,5 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
NOEC	0,3 mg/l (daphnia magna) (OECD 211 21d)

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EC50/48h	1,6 mg/l (daphnia magna) (OECD 202 Part I)
EC50/72h	1,8 mg/l (Senastrum capricornutum) (OECD 201)
EC50/3h	>100 mg/l (bacteria)
LC50/96h	0,55 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
NOEC	0,3 mg/l (daphnia magna) (OECD 211)

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

EC50/48h	7,2 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
EC50/3h	> 100 mg/l (bacteria) (OECD 209)
EL50/72h	843,75 mg/l (algae) (OECD 201)
LL50/96h	> 100 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
NOEC	500 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

· 12.2 Persistance et dégradabilité :

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Biodegradation 5 % (OECD 301F, 28d)

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Biodegradation 0 % (28d)

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Biodegradation 87 % (OECD 301F 28d)

·Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

·12.3 Potentiel de bioaccumulation :

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

log Pow	3,242
BCF	31

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

log Pow	2,7 - 3,6
---------	-----------

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

BCF 150

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

log Pow 3,77 (OECD 107)

• **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

• **12.4 Mobilité dans le sol :**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Koc 445

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Koc 4460 (OECD 121)

• **Effets écotoxiques:**

• **Remarque:** Toxique chez les poissons.

• **Autres indications écologiques:**

• **Indications générales:**

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

• **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

• **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

• **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

• **Recommandations :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• **Code déchet:**

Les codes de déchets indiqués sont considérés une recommandation. Toutefois, il est possible qu'un code de déchet différent doit être respecté à cause de particularités régionales ou spécifiques au secteur industriel.

• **Emballages non nettoyés:**

• **Recommandations :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

• **14.1 Numéro ONU**

• **ADR, IMDG, IATA**

UN3082

• **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

• **ADR**

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

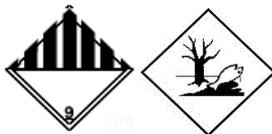
Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: SOUDURE A FROID – Composant A

<ul style="list-style-type: none"> • IMDG • IATA 	<p>ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol), MARINE POLLUTANT</p> <p>ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 14.3 Classe(s) de danger pour le transport • ADR, IMDG, IATA 	
 <ul style="list-style-type: none"> • Classe • Étiquette 	<p>9 Matières et objets dangereux divers. 9</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 14.4 Groupe d'emballage • ADR, IMDG, IATA 	<p>III</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 14.5 Dangers pour l'environnement: • Marine Pollutant: • Marquage spécial (ADR): • Marquage spécial (IATA): 	<p>Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 	<p>Attention: Matières et objets dangereux divers.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC 	<p>Non applicable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Indications complémentaires de transport: • ADR • Code de restriction en tunnels 	<p>E</p>

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I :** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII :** Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.05.2017

V - 2

Révision: 02.05.2017

Nom du produit: **SOUDEURE A FROID – Composant A**

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(CE) n° 1272/2008

Skin. Irrit.2,H315

Eye Irrit.2,H319

Skin. Sens.1,H317

Aquatic Chronic 3,H412

Classification selon le règlement

Méthode de classification

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F